



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : presse@cfecgc-uns-ft-orange.org

Communiqué du 4 juin 2013

Cession d'Etrali : Les équipes attendent d'être pleinement rassurées sur les intentions du Groupe Gores.

La cession d'Etrali au groupe Gores a été officiellement annoncée à la presse le 3 juin¹.

Les personnels et leurs élus regrettent que le Groupe France Télécom-Orange n'ait pas souhaité financer les investissements nécessaires au développement de leur entreprise, et la cède à un fonds d'investissement qui a d'emblée affiché son projet de la revendre sous 3 à 5 ans. Quelle sera alors la situation de l'entreprise, et surtout de ses personnels ?

16 ans au sein du Groupe France Télécom-Orange

Etrali, actuellement co-leader mondial sur le marché des solutions connectées à très hautes performances pour les salles de marchés, est implantée sur 15 places financières majeures, et ses solutions sont distribuées dans 50 pays. Elle réalise 100 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et regroupe 450 salariés, dont 210 en France.

Acquise par le Groupe France Télécom-Orange en 1997, elle a toujours été profitable, a largement remboursé le montant de son acquisition, et autofinancé l'ensemble de ses développements.

Alors qu'il devenait nécessaire de procéder à de nouveaux investissements ou d'envisager une croissance externe pour conserver son leadership et étendre son marché (les contrats passés avec le SAMU, la RATP ou Air France notamment, démontrant l'intérêt de solutions à hautes performances au-delà du secteur financier), France Télécom-Orange a fait le choix de céder sa filiale au fonds d'investissement américain The Gores Group.

16 ans après, le Groupe a « découvert » que les activités d'Etrali n'étaient pas dans son cœur de métier. Dans le même temps, l'un des principaux concurrents d'Etrali est au cœur de la stratégie de British Telecom pour conquérir de nouveaux clients dans le secteur financier...

Une cession qui n'émeut personne

Même si Etrali, positionnée sur un marché de niche, ne peut revendiquer la même notoriété que Dailymotion, les personnels déplorent que le Ministère du redressement productif n'ait pas même daigné répondre au courrier qui lui a été adressé par les élus du Comité d'Entreprise d'Etrali et du Comité Central de l'UES France Télécom-Orange en mars dernier.

N'y aurait-il qu'un fonds d'investissement américain qui soit capable de développer une PME française financièrement saine, exportatrice, et suffisamment innovante pour bénéficier du crédit impôt-recherche pour ses développements ?

Ce n'est sans doute pourtant pas l'intérêt financier de l'État actionnaire qui a pu emporter la décision : s'il y a eu peu de transparence sur le prix de cession, les fourchettes qui circulent dans les médias (entre 20 et 25 millions d'euros²) auront un impact quasi nul sur le désendettement du Groupe France Télécom-Orange.

.../...

¹ <http://www.orange.com/fr/presse/communiqués/communiqués-2013/The-Gores-Group-fait-l-acquisition-d-Etrali-filiale-de-France-Telecom-Orange>

² <http://pro.clubic.com/entreprises/orange-france-telecom/actualite-562746-orange-revend-outil-trading-etrali-tats-unis.html>

.../...

L'acheteur devra démontrer sa responsabilité sociale

La cession à un fonds d'investissement n'est en général pas rassurante pour les salariés de l'entreprise cédée. D'autant que le groupe Gores affiche clairement sa volonté de faire croître la valeur de la société pour la revendre à échéance de 3 à 5 ans. Les salariés peuvent légitimement s'inquiéter du traitement social qui sera mis en place lors de cette revente déjà annoncée.

L'ouverture du capital dans le cadre de cette opération aurait pu constituer un signal fort d'engagement vis-à-vis des salariés... mais elle a été réservée à une poignée de dirigeants. Bien que les compétences des équipes fassent évidemment partie des « assets » clefs dans ce type d'activité, elles sont rarement prises en compte à leur juste valeur dans le traitement qui leur est réservé lors des cessions d'entreprises. En l'occurrence, le nombre de demandes de réintégration dans le Groupe France Télécom-Orange montre que l'adhésion à ce projet est loin d'être évidente.

La sortie du Groupe France Télécom a des conséquences importantes sur les accords d'entreprise applicables aux salariés d'Etrali. Ils attendent que la nouvelle Direction concrétise dans les faits son engagement de négocier de nouveaux accords à droits constants. Ce sera une étape décisive pour permettre aux personnels de continuer à s'investir pleinement.

L'ensemble des salariés attend du Groupe Gores, de France Télécom-Orange et de la Direction d'Etrali l'application loyale des engagements pris, y compris pour permettre aux salariés qui le souhaitent de rejoindre le Groupe France Télécom-Orange dans les mêmes conditions qu'une mobilité interne, et pour que la responsabilité sociale affichée lors des négociations de rachat se poursuive dans la durée.

Les salariés qui vont rester dans l'aventure sont attachés à la pérennité de l'entreprise qu'ils ont contribué à construire.

Contacts :

- Vincent COURTOIS, Délégué syndical CFE-CGC de l'UES Etrali, 06 33 05 46 76,
vincent.courtois@orange.com

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange
patrice.seurin@cfecgc-uns-ft-orange.org

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange
(06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :

<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiques-de-presse/>

et nous suivre sur Twitter : <http://twitter.com/#!/CFECGCUNSAPress>